LES VERTS
MEYRIN-COINTRIN

c/o Damien Boccard, Président
Promenade de l'Aubier 4
1217 Meyrin

Office fédéral de l'aviation civile
Consultation PSIA
Case postale
3003 Bern

Genève, le 5 janvier 2018

Concerne : Plan sectoriel d'infrastructure aéronautique
Procédure de consultation publique pour la fiche relative à l'aéroport de Genève

Madame, Monsieur,

Par la présente, les Verts de Meyrin-Cointrin souhaitent vous transmettre leurs remarques sur le projet en consultation du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) pour l'Aéroport de Genève rendu public le 15 novembre 2017.

Dans un premier temps, il nous semble primordial de rappeler que l'Aéroport de Genève a pour principale particularité de se développer au cœur d'une ville et d'une agglomération. Toute planification du développement aéroportuaire sur le sol de notre canton doit donc avoir pour priorité la protection de l'environnement de notre canton et de sa population. Cela implique une planification qui tienne compte avant tout de la qualité de vie et de la santé des riverains.

Nous sommes donc particulièrement inquiets quant aux conséquences du développement de l'aéroport, tel qu'envisagé par le PSIA d'ici 2030, sur les habitants de la commune de Meyrin, et notamment sur les résidents des quartiers de la Citadelle et de Cointrin. Force est de constater que le développement aéronautique et économique y est privilégié au détriment de la qualité de l'environnement, de la santé, de la mobilité et de l'habitat des Meyrinois et des habitants des autres communes riveraines.

Le projet de fiche PSIA met en effet en évidence une planification lacunaire qui se base sur des hypothèses plus que fragiles et qui n'exprime aucune volonté de l'OFAC de mettre des limites claires au développement d'un aéroport urbain. Une trop grande marge de manœuvre est laissée aux acteurs de l'aviation civile. Nous déplorons que l'OFAC renonce ainsi à ses prérogatives, et remette des processus décisionnels aux mains d'organisations sur lesquelles elle n'aura aucune possibilité de mesures contraignantes par la suite. La fiche PSIA mentionne notamment que les compagnies d'aviation civile moderniseront leur flottille avec des appareils moins bruyants et moins polluants alors que cette perspective ne repose sur aucune certitude scientifique et économique. Elle ne donne aucune garantie aux populations exposées aux nuisances de l'aéroport et ne prend aucun engagement de freiner réellement le développement aéroportuaire et ainsi de réduire les atteintes à leur santé. Au contraire, une croissance des vols, ainsi que des nuisances est donnée pour certaine jusqu'à la fin de la décennie et une légère réduction du bruit et de la pollution de l'air est pronostiquée

LES VERTS
MEYRIN-COINTRIN
c/o Damien Boccard, Président
Promenade de l'Aubier 4
1217 Meyrin

pour les années à venir, ce qui représente une façon à peine voilée d'exprimer que les conditions de vie des riverains vont encore se détériorer.

La fiche PSIA prévoit en outre qu'un avion décollera et atterrira toutes les 90 secondes, et cela 18 heures sur 24. Les habitants de Meyrin seraient donc exposés à des nuisances sonores continues et ne disposeraient pas du silence nécessaire à un sommeil de durée et de qualité suffisante, indispensable à une bonne récupération, comme le préconise l'Organisation Mondiale de la Santé. La santé des habitants de notre commune serait donc encore plus fortement affectée. Tous les acteurs de la société civile et politique militent pourtant pour une réduction des coûts de la santé. Les coûts externes, dont les coûts de la santé, ne sont pas pris en considération lorsque l'on mesure les «bienfaits» de l'aéroport sur l'économie genevoise.

Ces deux seuls exemples mettent en évidence combien cette planification va clairement dans la mauvaise direction. Les Verts de Meyrin-Cointrin se sont toujours engagés pour un développement communal durable permettant un accroissement démographique respectueux de la qualité de vie de ses habitants.

C'est pourquoi les Verts de Meyrin-Cointrin apportent leur entier soutien aux revendications exprimées par plus d'une quarantaine d'exécutifs communaux dans un courrier du 22 mars 2016, ainsi qu'à l'unanimité par le Conseil municipal de la ville de Meyrin dans une résolution du 17 mai 2016. Ils demandent que ces revendications légitimes soient pleinement intégrées dans la fiche PSIA définitive :

- ✓ Seuls les avions les moins bruyants (classe 5) sont autorisés à desservir l'aéroport de Genève, et que le plafonnement du volume de bruit soit étendu aux périodes allant de 20 heures à minuit et de 6 heures à 7 heures du matin.

- ✓ Que la zone aéroportuaire élargie, incluant les territoires vaudois et français, soit considérée comme prioritaire pour la mise en œuvre de toute mesure pouvant contribuer à atteindre les objectifs fixés en matière de mobilité et d'environnement, comme le prévoit l'accord de Paris sur le climat dont la Suisse est signataire.

- ✓ Que dans la modification de la procédure d'approche et de départ de l'aéroport (projet South East SWAP) définissant de nouvelles trajectoires, les zones non ou peu habitées soient privilégiées.

- ✓ Le suivi pour assurer la mise en œuvre des mesures et le respect des dispositions soit confié à la commission consultative pour la lutte contre les nuisances dues au trafic aérien pour assurer le respect du plafonnement du volume de bruit et de la définition des trajectoires et des mesures concernant la mobilité.

Pour les Verts de Meyrin-Cointrin, un développement de l'aéroport de Genève respectant les spécificités géoéconomiques et démographiques de son terrain, ne peut se faire qu'en tenant compte des propositions formulées ci-dessus.

Il nous est donc impossible de soutenir la fiche PSIA telle que conçue et rédigée actuellement.

En tant qu'habitants de la commune de Meyrin, nous ajouterons qu'il est temps de faire un choix entre l'accroissement démographique de notre commune et le développement d'une infrastructure aéroportuaire qui a pour conséquence une atteinte majeure à la qualité de vie, à l'environnement et à la santé des résidents de la commune.

LES VERTS
MEYRIN-COINTRIN

c/o Damien Boccard, Président
Promenade de l'Aubier 4
1217 Meyrin

Opposés au mitage du territoire, les Verts de Meyrin-Cointrin se sont exprimés, à l'instar du Plan directeur cantonal, pour une densification urbaine, mais à condition qu'elle soit de qualité. Cela exclut toute nouvelle croissance d'un aéroport au cœur de la ville, telle qu'elle est envisagée par la fiche PSIA.

Tout en restant attentifs à votre prise en considération de nos remarques formulées dans un objectif de dialogue constructif, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations,

Pour les Verts de Meyrin-Cointrin,

Damien Boccard
Président

Esther Hartmann
Députée suppléante
Conseillère municipale

Eric Cornuz
Conseiller municipal

Maurice Amato
Conseiller municipal

Sabine Tiguemounine
Conseillère municipale

Dilara Öztürk
Membre des Jeunes Verts

Copies à:
Conseil d'Etat du canton et de la République de Genève
Conseil administratif de la ville de Meyrin